



Mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres

Neuilly-sur-Seine, le 14 janvier 2009

Netgem annonce la mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2008 dans le cadre de la mise en place de programmes d'attribution d'actions aux membres du personnel du Groupe.

Le rachat des actions pourra être effectué jusqu'au 30 juin 2009, à concurrence d'un montant maximum de 500,000 euros.

Le cours unitaire maximum d'achat est fixé à 2,25 euros.

Le descriptif du programme de rachat d'actions ainsi mis en œuvre est disponible sur le site de la Société (www.netgem.com) à la rubrique Investisseurs/ Information réglementée.

www.netgem.com

ISIN : FR0004154060, Reuters : ETGM.PA, Bloomberg : NTG FP

Contacts :

Casey Slamani, DGD – SGG / Gilles Aubagnac, Directeur administratif et financier, Tel : + 33 (0) 1 55 62 55 62 – gau@netgem.com